



# NOUVEAU VILLAGE

Compte :.....  
Voix : .....3457

Cesson, le 16 février 2017

## CONVOCACTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIÉTAIRES DU GROUPE D'HABITATIONS DE NOUVEAU VILLAGE

Conformément aux l'article 27-1et 27-2 de nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, se tiendra le :

**VENDREDI 10 MARS 2017 A 20H00  
SALLE SODBURY CESSON**

**Venez nombreux** à cette Assemblée, sans omettre les pouvoirs qui vous ont été confiés.

**Attention** : le jour où votre délégué de rue vous présente, pour émargement, cette convocation et que vous n'êtes pas sûr de venir, **remettez lui immédiatement le pouvoir ci-joint complété.**

**Vous pouvez donner votre pouvoir** à tout autre copropriétaire, hormis le président.

Inscrivez le nom et l'adresse de la personne à qui vous donnez votre pouvoir.

Ces dispositions éviteront des lourdeurs dans la comptabilisation des voix et permettront de savoir plus vite si le quorum est atteint.

### Ordre du jour :

#### Assemblée générale ordinaire :

1. Quitus au comité sur la gestion 2016
2. Affectation des résultats 2016
3. Approbation du budget 2017
4. Fixation du deuxième acompte 2017 (et suivant)

### Annexes :

- *Rapports moraux*
- *Rapport financier*
- *Projet de résolutions : assemblée générale ordinaire.*
- *Liste des membres du comité.*
- *Pouvoir*

Le président.

[Xavier.flandrois@hotmail.fr](mailto:Xavier.flandrois@hotmail.fr)

06 38 94 91 56

Nous avons besoin de vous pour ...

**Renouveler le comité.** Après 10 ans au comité dont 5 en tant que président, je ne suis pas candidat cette année au poste de président. J'ai vécu pleinement cette expérience qui m'a beaucoup apporté. J'ai eu à cœur de remettre en état nos biens communs (piscine, patrimoine arboricole, matériels espace verts) et aussi développer les échanges au sein de notre quartier (fêtes musique/piscine, création du jardin citoyen).

Aujourd'hui, le comité fonctionne bien avec plusieurs équipes de bénévoles : Espaces verts (4 membres se relayant chaque semaine pour définir et suivre le plan de travail), Piscine (3 membres gérant le fonctionnement technique de la piscine ainsi que le planning des surveillants), Style (3 bénévoles), un nouveau trésorier. J'ai aussi souhaité que les réunions du comité soient ouvertes à tous.

Au moins deux nouveaux bénévoles sont attendus pour compléter le comité notamment pour le poste de Président et de Secrétaire Général.

Vous pouvez aussi participer ponctuellement à la vie de votre quartier en nous aidant à :

**Poursuivre la rénovation des installations piscine :** besoin de bénévoles compétents pour rénover le réseau électrique du local technique, pour la pose de carrelage dans la douche et le pédiluve, pour réparer une fuite d'eau au niveau des compteurs, ajout d'une marche escalier piscine, pour l'installation d'un ballon d'eau chaude.

**Prévenir les incivilités.** La Mairie a décidé cette année de soutenir les démarches de types voisins vigilants. Le comité de Nouveau Village a initié depuis deux ans cette démarche (messages d'alertes par texto et par mails, plaintes déposées systématiquement). Beaucoup de choses restent encore à faire. Nous cherchons un bénévole pour animer la démarche.

**Préparer les 50 ans de Nouveau Village** qui auront lieu en 2018 (date à définir). Un comité d'organisation sera constitué dès cette année.

---

#### Rapports moraux

---

ESPACES VERTS .....JEAN CLAUDE THEVENIN,  
JACQUELINE TOURNAY, CHRISTIAN, BARENNES, JEAN-LOUIS ZUNDEL

---

#### Faits marquants EV NV de l'année 2016

L'équipe de bénévoles responsables Espaces Verts (EV) s'est enrichie en 2016. Nous sommes actuellement au nombre de quatre : Jacqueline Tournay, Christian Barennes, Jean-Louis Zundel, Jean-Claude Thevenin.

Le travail des deux jardiniers Arnaud Gager et Thierry Guillot fait l'objet chaque semaine d'un tableau de tâches par secteurs qui sont suivies par un permanent désigné à tour de rôle chez les 4 responsables. Les délégués de rue en reçoivent copie, charge à eux de faire remonter les demandes et griefs.

L'incendie d'une partie de la haie rue de Montdauphin, le samedi 10 septembre, sur une longueur d'environ 45 mètres, nous a quelque peu perturbés. Les pompiers ont déclaré qu'il s'agissait, très certainement, d'un incendie volontaire avec un départ de feu en amont du passage (lieu de squats sous les haies avec dépôt de matelas et ordures). A noter qu'un nettoyage avait été réalisé par nos jardiniers (retrait du matelas sous les haies) quelques jours avant l'incendie. Plus d'une semaine de travail a été nécessaire pour abattre, évacuer et nettoyer (pour le coût voir le rapport financier). Les riverains ont été consultés sur la replantation d'une haie ou non. Pour l'instant plusieurs d'entre eux apprécient ce dégagement fortuit et ne souhaite pas de nouvelle haie. Il reste à effectuer le dessouchage de l'ancienne.

La lutte contre les chenilles processionnaires des pins, abondantes cette année, a monopolisé le personnel pendant plusieurs semaines. Trente-cinq pièges (collecteur + tuyau avec mastic + sac, par piège) ont été posés. Au début de l'été, les sacs qui recueillent les chenilles ont été envoyés en décharge pour incinération.

De nouveaux sacs ont été mis en place en fin d'année. Les résidents qui possèdent des pins doivent faire le nécessaire de leur côté si besoin est.

La rénovation, la taille et le nettoyage des haies et massifs se sont déroulés sur toute la longueur de l'année : quelques massifs ont été supprimés car moribonds, mal situés ou gênants pour les tontes de gazon. La taille en hauteur de la haie rue de Paris et celle du côté Est de la résidence a été suspendue cause panne du grand taille haie nécessitant le remplacement de roulements et pignons.

La haie de lauriers tins placée autour du « bac à sable » a fait l'objet d'actes de vandalisme répétés. De nombreux arbustes ont été arrachés. Malgré une replantation rapide, un certain nombre d'entre eux a souffert, surtout suite à la sécheresse estivale. Les plants morts ont été remplacés sauf près de la porte où le piétinement est important. Cette sécheresse a nécessité de fréquents arrosages sur toutes les plantations fragiles ou récentes.

Le programme des nouvelles plantations de cette année s'est limité à quelques remplacements de plants desséchés (cf. ci-dessus), à la reconstitution de la haie sur la partie Est de la clôture piscine et la continuation de la zone verte de séparation vis-à-vis de la rue de Paris.

La pyrale (une chenille verte vorace) a fait des dégâts sur nos buis, arbustes heureusement peu nombreux. Malgré un double traitement il semble que nous ne pourrions pas tous les récupérer. Les arbustes décimés sont en cours de suppression.

Le programme élagage/abattage a été établi cette année au moindre coût eu égard aux autres dépenses et imprévus. Il s'inscrit dans le budget notifié. Nous avons essayé de prendre en compte au mieux les demandes écrites et justifiées des résidents...toutefois peu nombreuses. Il sera renforcé en 2017 en fonction du budget disponible. Il est à noter qu'un abattage est en général moins onéreux que des élagages récurrents. A côté de cela, les branches basses des arbres qui étaient desséchées ou gênantes ont été recherchées et supprimées par nos jardiniers

**Il s'avère une fois de plus que certaines haies mitoyennes entre résidences et espaces verts communs ne sont pas correctement entretenues et donc gênantes voire dangereuses pour les passages piétons et pour les travaux des jardiniers. De plus, cela nuit à la qualité et à la valeur à la revente de nos maisons et ne respecte pas le règlement intérieur (hauteur max. des haies : 1,90m). Cet état de fait est d'autant plus regrettable que beaucoup d'entre nous s'emploient à bien soigner leurs jardins. Les résidents concernés sont ou vont être contactés par leur délégués de rue pour se mettre en conformité avec le règlement. Si nécessaire, les absents de longue durée, voire les réfractaires, recevront une lettre de rappel. Le cas des haies entre voisins est à régler entre eux, dans le respect du règlement intérieur. A noter que tailler n'est pas toujours suffisant : il faut aussi nettoyer autour des pieds et éliminer les plantes parasites dont le lierre. Il est à noter que les haies ainsi nettoyées et taillées se porteront mieux et pourront contribuer à une meilleure sécurité des maisons.**

**Il appartient aussi aux résidents d'entretenir le terrain devant leur maison, jusqu'à la route, et ne pas laisser trainer les déchets des tailles et des objets non ramassés par les éboueurs.**

Investissement 2017 :

Plantations (rue de Montigny, long grillage piscine...) : 1500 euros

Il y a 61 lampadaires de rue, gérés par la commune et 32 lampadaires situés sur les espaces-verts, gérés par Nouveau Village.

Suite à l'accord avec la commune, nous avons poursuivi la rénovation peinture de l'ensemble des lampadaires noirs. Nous pensons terminer cette action en 2017.

Peu de vandalisme en 2016. 2 lampadaires ont nécessité le remplacement de vitrage par du polycarbonate (travail de nos employés). Depuis ces remplacements les bris de lanterne diminuent. Ces plaques résistent bien aux projectiles divers.

3 lampadaires en panne ont nécessité l'action ponctuelle d'un technicien, panne générale sur 4 rues en février et investissement important : suite à une extrême humidité et à la vétusté des coffrets situés dans les socles de lampadaire, de nombreuses petites pertes de courant ont provoqué des coupures dans les rues de Dagny, Champeaux, Esbly et Favières.

Compte tenu des recherches et mesures réalisés par « Eiffage », ces problèmes ont duré 15 jours. Il a donc été décidé de remplacer 16 coffrets pour la commune et 11 pour Nouveau Village par des nouveaux coffrets étanches.

Aménagements :

Pas de nouvelle chicane en 2016, mais peut être une nouvelle sur le chemin derrière la rue de Lieusaint en 2017.

Sécurité (pose de barrières chicane) : 2000 euros

Installation en début de saison d'un dispositif de surveillance (abonnement mensuel Veritas). Ce dispositif a montré son efficacité et a évité les intrusions nocturnes de groupes extérieurs.

Les changements d'eau plus fréquents, conformément à la législation, ont permis d'avoir une meilleure qualité d'eau.

La surveillance assurée par des pompiers professionnels s'est bien déroulée. Nous demandons aux parents d'être attentifs à leurs jeunes enfants.

Investissement 2017:

Sécurité grillage & entrées piscine (porte principale et accès handicapés) pour un montant : 5500 euros.

Rénovation électrique du local technique et remplacement pompe pataugeoire pour un montant de 5000 euros.

Les espaces ludiques recouvrent trois secteurs : le terrain de mini tennis/volley-ball, le parc à jeux d'enfants (les deux bancs et la poubelle situés à proximité et à l'extérieur de ce parc), le terrain de boules.

### **Terrain de boules**

La surface de jeu a été traitée par les jardiniers.

### **Terrain de mini tennis/volley-ball**

Aucun évènement à signaler. Les utilisateurs respectent toujours les consignes de mise en œuvre et de rangement du matériel acheté en 2007.

### **Aire de jeux pour enfants :**

**Rappel** : La résolution Maintien de ce parc est adoptée à 85% des voix – AGO 2016.

### La haie de laurier thin et ses aléas

Été 2016 : plans décimés par manque d'arrosage.

### Entretien lié au vieillissement

07 fév. remplacement d'un poteau de balustrade – diamètre 100 mm.

Novembre : remplacement d'un poteau de 100 mm -> je remercie les jardiniers.

### Équipements dégradés

Nuit du 6 au 7 février : la serrure de la barrière installée en novembre 2015 est littéralement « explosée »

29 mars : plan incliné du toboggan profondément entaillé avec un cutter – réparation de fortune effectuée par C. Barennes.

30 mars : constat de la présence d'un arc de cercle en barbelé placé sur la barrière précitée.

Été : disparition des cabochons du portillon métallique.

Septembre : état du plan incliné du toboggan le rend impropre aux glissades.

Novembre : inscriptions au feutre noir sur la barrière et le poteau de gauche.

### Achat de fournitures – lignes budgétaires 2016

Néant (sauf si d'autres dépenses ont été imputées sur notre ligne budgétaire)

### Contrôle des équipements

J'assure régulièrement le contrôle de l'intégrité de la clôture et des jeux en service.

### **Prévisions budgétaire 2017**

Investissement 2017:

- 150 € sable qualité « bac à sable ».
- 600 € pour fourniture et pose d'un plan de glissade.

Hors investissement 2017 (pour information) : dépose de l'ancienne Kompan, fourniture et installation d'un toboggan neuf (environ 3500 €)

---

**RAPPORT FINANCIER ..... GERARD GUERIF**

---

### **Rapport financier 2016 :**

Constatant en fin d'année 2016 qu'aucun candidat ne s'était présenté au poste de trésorier malgré les appels répétés de notre Président, j'ai proposé ma candidature ce qui me vaut de vous présenter aujourd'hui les comptes de l'exercice 2016 ainsi que le budget prévisionnel 2017.

Comme vous le constaterez, j'ai apporté à la présentation des comptes quelques aménagements pour une meilleure lisibilité et une simplification. C'est ainsi que j'ai souhaité la suppression des provisions par type de dépenses (en les affectant dans les différents postes) et allégé les tableaux de synthèse ne conservant que les résultats de 2015, les résultats 2016 (et leur comparaison au budget) et le budget 2017. Ces chiffres apparaissent donc sur un seul tableau et il en est de même pour les investissements.

Le bilan a été modifié afin de présenter une image plus conforme à la réalité des comptes, en particulier en faisant ressortir les dettes (sociales et fournisseurs) payées et non débitées ou à recevoir.

Il n'est pas dans mes intentions de détailler l'intégralité des postes et je me limiterai à vous livrer les quelques commentaires ci-dessous. Par contre, je me tiens à la disposition des « passionnés du chiffre et de la virgule » que je renseignerai bien volontiers dans un cadre plus restreint que l'assemblée générale.

## Commentaires sur les comptes financiers 2016

### Exploitation

Les recettes sont conformes aux prévisions en rappelant que 2016 a enregistré le 2<sup>ème</sup> appel de charges exceptionnel et que le dernier sera prélevé en octobre prochain.

Nous avons également enregistré les paiements d'arriérés pour plus de 5000 € consécutifs à la vente des maisons concernées. L'encours des impayés à fin 2016 ressort à 6228,43 € dont la moitié pour un seul copropriétaire. Une démarche est en cours pour trouver une solution à cette situation préoccupante.

Les dépenses ont été contenues, le total s'établissant à 149276 € contre un prévisionnel de 153666 €.

Cette rigueur est respectée dans tous les compartiments budgétaires à l'exception de celui des « espaces verts » (+ 1134 €) qui enregistre une nouvelle charge (2021 € concernant la complémentaire santé devenue obligatoire) et à qui nous avons imputé le budget alloué aux Jardins de Nouveau Village.

A l'occasion de ma prise en charge de la trésorerie de Nouveau Village, je me suis livré à une analyse des comptes qui a mis en évidence une anomalie comptable que l'on traîne depuis des années sur les salaires des jardiniers sans toutefois remettre en cause les sommes versées ni les déclarations et paiements de charges sociales. Nous avons corrigé cette anomalie sur les 3 derniers exercices (2014 à 2016) et explique en partie le niveau des réserves plus faible que prévu et corrigé à la baisse (pour environ 3000 €) sur l'exercice 2014.

### Investissements

Notre association a connu un nouvel exercice fortement marqué par les investissements en particulier dans la poursuite des travaux piscine, la gestion des espaces verts et la sécurité. Pour autant, le budget a été tenu et les dépenses s'élèvent à 46872 € contre un budget de 50749 €.

### Bilan

Le résultat des recettes, minoré des charges de fonctionnement et des investissements fait apparaître un solde négatif de 22468,44 € à affecter aux réserves dont le montant sera ramené à près de 10000 €. Il convient de rappeler que cette réserve prend en compte les retards de paiement des copropriétaires et que la trésorerie nette est la différence entre ces 2 postes.

### Budget 2017

Le budget 2017 se caractérise par une baisse sensible des investissements et la volonté de reconstituer nos réserves.

Les évolutions importantes concernent :

- Dépenses générales / Frais divers de gestion : + 2000 € pour le renouvellement des cartes de piscine.
- Piscine / Sécurité : + 900 € (après + 436 € en 2016) pour la sécurité par caméra.
- Espaces verts / Crédit Bail tracteur : - 3000 € fin de contrat.
- Espaces ludiques : + 1000 € pour l'entretien et le remplacement de la rampe du toboggan.

Les investissements sont limités à 20000 € dont 5457 € au titre du remboursement du prêt piscine dont l'échéance finale est fixée courant 2020.

Sur ces bases, le résultat se situera autour de 12000 € pour reconstituer nos réserves.

En nous projetant sur 2018, l'appel de charges exceptionnel étant terminé, le résultat serait à peine équilibré ce qui justifie cette année de « pause » dans les investissements et explique la proposition qui vous est faite de majorer les charges de copropriété afin d'accélérer la reconstitution de la trésorerie indispensable au bon fonctionnement de l'association et au financement de ses investissements futurs.

Annexe 1 : Charges de fonctionnement 2015/2017

BUDGET NOUVEAU VILLAGE	2015	2016		% REALISATION	2017
04/02/2017	REALISE	PREVU	REALISE	au 31/12/2016	PREVISIONS
<b>PRODUITS</b>	<b>172339</b>	<b>173605</b>	<b>173680</b>	100,0%	<b>176115</b>
Appels de charges	158802	161091	161165	100,0%	163601
Appel de charges exceptionnel	12514	12514	12514	100,0%	12514
Produits financiers	1023				
<b>DEPENSES</b>	<b>148479</b>	<b>153666</b>	<b>149276</b>	97,1%	<b>144200</b>
<b>DEPENSES GENERALES</b>	<b>31170</b>	<b>33327</b>	<b>31642</b>	94,9%	<b>33700</b>
Salaires nets	11434	11549	11084	96,0%	11500
Charges sociales	9019	8500	8537	100,4%	8500
Frais divers de gestion (bureau, poste)	1738	1800	1641	91,2%	4000
Télécom	516	468	479	102,3%	500
Assurances	3836	4200	4005	95,4%	4000
Frais bancaires	339		432		200
Sous-traitance (avocat,huissier...)	1760	2200	2244	102,0%	2000
Electricité maison Nouveau Village	1812	1860	2228	119,8%	2000
Impots	715	750	993	132,4%	1000
Provisions		2000		0,0%	
<b>PISCINE</b>	<b>22653</b>	<b>24240</b>	<b>22707</b>	93,7%	<b>23400</b>
Salaires	8163	8500	9296	109,4%	9500
Charges sociales	5801	6200	6374	102,8%	6500
Entretien/Pompe/Fournitures	4766	3000	885	29,5%	1500
Eau	2259	2500	3470	138,8%	3000
Electricité	1644	2000	2246	112,3%	2000
Telecom	20	40	0	0,0%	0
Sécurité			436		900
Provisions piscine		2000		0,0%	
<b>ESPACES VERTS</b>	<b>90161</b>	<b>89800</b>	<b>90934</b>	101,3%	<b>82100</b>
Salaires	41862	42280	40435	95,6%	38000
Charges sociales	31922	32241	30422	94,4%	32000
Complémentaire santé			2021		1500
Formations employés		350	375	107,1%	300
Entretien matériels	420		828		1000
Outillages /Achats petits outillage	1836	2200	1982		1500
Eau	380	250	259	103,6%	300
Carburant	874	1000	1153	115,3%	1000
Elagage/Abattage/Dessouchage	8388	5000	4572	91,4%	5000
Crédit Bail tracteur John Deere	4478	4478	4478	100,0%	1500
Traitements			485		
Déchets verts	0	0	712		
Création Jardins Nouveau Village			3211		
Provisions espaces verts		2000		0,0%	
<b>ESPACES LUDIQUES</b>	<b>131</b>	<b>300</b>	<b>131</b>	43,5%	<b>1000</b>
Entretien/Rénovation	131	300	131	43,5%	1000
<b>ECLAIRAGE</b>	<b>909</b>	<b>1000</b>	<b>447</b>	44,7%	<b>500</b>
Entretien lampadaires	909	1000	447	44,7%	500
Sous-traitance lampadaires		0			
<b>TELEVISION</b>	<b>3455</b>	<b>5000</b>	<b>3416</b>	68,3%	<b>3500</b>
Contrat entretien	3455	3500	3416	97,6%	3500
Provisions TV		1500		0,0%	

Annexe 2 : Investissements 2015/2017

INVESTISSEMENTS NOUVEAU VILLAGE	2015	2016			2 017
	REALISE	PREVU	REALISE	% REALISATION	PREVISIONS
<b>TOTAL</b>	<b>47266</b>	<b>50749</b>	<b>46872</b>	92.4%	<b>19957</b>
<b>EMPRUNT PISCINE</b>	<b>2266</b>	<b>5457</b>	<b>5457</b>	100.0%	<b>5457</b>
<b>ESPACES VERTS</b>	<b>7038</b>	<b>3000</b>	<b>3143</b>	104.8%	<b>3500</b>
Plantations arbres, arbustes	4170	3000	3143		1500
Echafaudage pour taille haie > 3 m		0			
Divers sécurité	2869	0			2000
<b>PISCINE</b>	<b>35808</b>	<b>32292</b>	<b>31742</b>	98.3%	<b>11000</b>
Rénovation équipement	35808	32292	31742		5000
Clôture piscine et accès					6000
<b>ECLAIRAGE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2201</b>		
Achat lampadaires	0	0			
Entretien lampadaires			2201		
<b>TELEVISION</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Achat modules électroniques	0	0	0		
<b>ESPACES LUDIQUES</b>	<b>2154</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
Rénovation jeux		0	0		
Rénovation barrières bois		0	0		
<b>MAISON NOUVEAU VILLAGE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Rénovation toits		0	0		
Porte sécurité/coupe feu					
<b>SECURITE</b>		<b>10000</b>	<b>4330</b>	43.3%	
Caméra			418		
Porte blindée piscine			3912		

Annexe 3 : Bilan 2015/2016

BILAN NOUVEAU VILLAGE					
	ACTIF		PASSIF		
	2015	2016		2015	2016
<b>COPROPRIETAIRES DEBITEURS</b>	<b>11417,33</b>	<b>6228,43</b>	Réserves antérieures	30188,52	32 421,06 €
			Résultat de l'exercice	2232,54	<b>-22 468,44 €</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>51702,14</b>	<b>23551,52</b>	<b>Total Réserves</b>	<b>32421,06</b>	<b>9 952,62 €</b>
Caisse	5,11	450,80			
Compte Courant	25388,04	10034,08	<b>DETTES</b>	<b>30698,41</b>	<b>19827,33</b>
Livret	26308,99	13066,64	Charges sociales	14997,70	12676,54
			Fournisseurs	15700,71	7150,79
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>63119,47</b>	<b>29779,95</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>63119,47</b>	<b>29779,95</b>



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### TEXTE DES RESOLUTIONS

---

#### **PREMIERE RESOLUTION : QUITUS DE LA GESTION 2016**

---

Après avoir entendu les rapports moraux et la présentation des comptes de résultat et de bilan, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus sans réserve au comité syndical pour 2016.

---

#### **DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DES RESULTATS**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de soustraire la somme de 22 468,44 € (vingt deux mille quatre cent soixante huit euros et quarante quatre centimes) au compte de réserves pour travaux futurs. Après affectation, le compte présentera un solde créditeur de 9 952,62 € (neuf mille neuf cent cinquante deux euros et soixante deux centimes).

---

#### **TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DU BUDGET 2017**

---

Après avoir entendu les projets d'investissements et de dépenses pour 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire donne son approbation et décide de fixer le montant d'une voix à 3,98 € pour les deuxième, troisième, quatrième trimestres 2017.

---

#### **QUATRIEME RESOLUTION : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les personnes suivantes :

- Monsieur Yannick Le Mentec
- Monsieur Gérard Guérif
- Monsieur Pierre Léraud

Pour une durée de trois ans.



# NOUVEAU VILLAGE

## MEMBRES DU COMITE A LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Président	Monsieur Xavier Flandrois	6 rue d'Aulnoy
Vice-président	Monsieur Michel Loiseau	52 rue de Montdauphin
Trésorier	Monsieur Gérard Guérif (Membre consultant)	4 rue de Jossigny
Secrétaire Général	A POURVOIR	
Espaces verts	Monsieur Jean-Claude Thévenin Madame Jacqueline Tournay Monsieur Christian Barennes Monsieur Jean-Louis Zundel	10 rue de Jossigny 50 rue de Montdauphin 6 rue d'Esblly 19 rue de Jossigny
Piscine	Monsieur Olivier Chambon Monsieur Oliver Rochas Monsieur Pierre Léraud	11 rue de Nangis 25 rue de Montdauphin 22 rue de Bréau
Espaces Ludique	Monsieur Yannick Le Mentec Monsieur Christian Barennes	4 rue de Favières 6 rue d'Esblly
Réseau Eclairage	Monsieur Christian Barennes	6 rue d'Esblly
Conservation du Style	Monsieur Jean-Louis Zundel	19 rue de Jossigny
Travaux/Artisans	Monsieur Jean-Marc Brunier	32 rue de Montdauphin
Consultants	Monsieur Bernard Tiberghien Monsieur Pierre Lainey Monsieur Joaquim Laupa	18 rue de Guermantes 11 rue d'Esblly 4 rue d'Aulnoy

## DELEGUES DE RUES

Aulnoy	Madame Anne-Marie Bourgeois Suppléant :	11 rue d'Aulnoy
Bréau	Monsieur Daniel Paraiso Suppléante : Mme Le Naour	4 rue de Bréau 22 rue de Bréau
Champeaux	Monsieur Bruno Caudmont Suppléant :	18 rue de Champeaux
Dagny	Monsieur Julien Vanhille Suppléant :	11 rue de Dagny
Esblly	Monsieur Christian Barennes Suppléant :	6 rue d'Esblly
Favières	Madame Anne-Marie Le Mentec Suppléant :	4 rue de Favières
Guermantes	Madame Annie Tiberghien Suppléant :	18 rue de Guermantes
Jossigny	Madame Valérie Tosoni Suppléant :	11 rue de Jossigny
Lieusaint	Monsieur Jean-Pierre Ode Suppléante : Mme Amouyal	1 rue de Lieusaint 5 rue de Lieusaint
Montdauphin du 13 au 35	Monsieur Jean-Marc Brunier Suppléant :	32 rue de Montdauphin
Montdauphin du 36 au 56	Monsieur Romain Arridiaux Suppléant :	53 rue de Montdauphin
Montigny	Monsieur Pierre Mugnier Suppléant :	2 rue de Montigny
Nangis	Madame Jacqueline Douchin Suppléant : M. Bourgeau	12 rue de Nangis 5 rue de Nangis
Quiers	Monsieur Ludovic Razat Suppléante : Mme Broucqsault	13 rue de Quiers 19 rue de Quiers



# NOUVEAU VILLAGE

Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2017 à 20h00, **salle Sodbury à Cesson**

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE DU COPROPRIÉTAIRE.

demeurant \_\_\_\_\_, soussigné, représentant 3470 parts sur 3 457 de la copropriété déclare être présent(e)

Numéro de lot : . Numéro de compte : .

Émargement :

---

## POUVOIR

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, propriétaire du lot N° \_\_\_\_\_ représentant 3470 voix dans l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitations de Nouveau-Village, donne pouvoir à (1) \_\_\_\_\_ pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 10 mars 2017 à 20h00, sur l'ordre du jour fixé dans la convocation : pour prendre part à toutes délibérations, votes ou scrutins, voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée, me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires. Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres et procès-verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieux et place.

Le présent pouvoir conservera tous ces effets pour toutes autres assemblées qui seraient appelées à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toutes autres causes.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_.\_\_.2017

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour pouvoir

Le mandataire

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour acceptation de pouvoir

---

## JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE MANDATAIRE.

Je, soussigné (1), \_\_\_\_\_, ayant reçu pouvoir de représentant 3470 / 3 457 voix déclare être présent(e) :

Emargement :

(1) nom et adresse du mandataire.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitations de Nouveau Village  
12 rue de Montdauphin 77240 Cesson – Tél. : 01 64 41 82 82  
www.nouveauvillage.com - Email : nouveauvillage@orange.fr

# NOUVEAU VILLAGE

10 mars 2017

## QUESTIONS POUR L'ASSEMBLEE

**Cette procédure permettra de mieux maîtriser la durée de nos assemblées tout en ayant les débats nécessaires au bon fonctionnement de notre association.**

NOM :  
Prénom :

Propose que la (ou les) question(s) suivante(s) soi(en)t débattue(s) au cours de l'Assemblée Générale :

Sujet :

Solution

Date et signature :

A retourner au siège de l'Association, au plus tard le 28 février 2017.  
ou envoi par mail : [nouveauvillage@orange.fr](mailto:nouveauvillage@orange.fr)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**10 Mars 2017**

**APPEL A CANDIDATURES**

**NOUVEAU VILLAGE,  
Quartier de CESSON autogéré depuis 1968 !**

**Pour maîtriser nos dépenses,  
Développer nos échanges et nos liens,  
Maintenons un syndic bénévole**

Recherche Secrétaire Général adjoint (préparation courriers, demande de devis)  
Recherche candidat Président  
Recherche Délégués de rue Adjoint pour toutes les rues

Vous pouvez aussi participer à la vie de votre quartier:  
Organiser le repas piscine lors du nettoyage printemps, Fêtes de la  
musique/début saison piscine/fin de saison piscine, Fête des enfants, Animer des  
ateliers jeunes au nouveau jardin, Organiser Brocante/échanges d'objet,  
Préparation Cinquantenaire de Nouveau Village 2018...

Nom/Prénom :

Acte de candidature :

Mes propositions pour développer la vie de mon quartier :

A retourner au siège de l'Association  
ou envoi par mail : [nouveauvillage@orange.fr](mailto:nouveauvillage@orange.fr)